

Fondation québécoise du cancer

États financiers
Au 31 décembre 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation québécoise du cancer,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER** (Fondation), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations (obtenues à la date du présent rapport) se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. 1

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec
Le 17 avril 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A114098

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2023

2022

PRODUITS

Dons et activités de financement (annexe A)	5 188 014 \$	4 978 518 \$
Produits de services (annexe B)	3 261 221	3 090 453
Produits découlant des placements à la juste valeur	86 046	196 150
Produits d'intérêts	27 457	7 726
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	103 260	98 260
Revenus locatifs	18 540	20 226
Autres revenus	1 089	103 256
	8 685 627	8 494 589

CHARGES

Dons et activités de financement (annexe A)	1 893 998	1 547 419
Produits de services (annexe B)	4 846 324	4 360 898
Frais de développement des services (annexe C)	460 391	484 507
Frais d'administration (annexe D)	146 746	143 893
Amortissement des immobilisations corporelles	244 306	231 423
Amortissement des actifs incorporels	33 205	29 400
	7 624 970	6 797 540

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS

1 060 657 1 697 049

AUTRES ÉLÉMENTS

Variation de la juste valeur des placements	471 762	(656 617)
Excédent des legs et des produits découlant de placements sur les besoins requis pour financer les programmes et services	110 511	-
	582 273	(656 617)

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

1 642 930 \$ 1 040 432 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2023

2022

	Investi en immobili- sations corporelles et actifs incorporels	Reçu à titre de dotation	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	2 035 287 \$	427 028 \$	1 871 307 \$	6 263 921 \$	10 597 543 \$	9 557 111 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(174 251)	43 149	-	1 774 032	1 642 930	1 040 432
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	(284 529)	-	-	284 529	-	-
Apports reçus à titre de dotation	-	5 302	-	-	5 302	-
Affectations internes (note 12)	-	-	110 511	(110 511)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	1 576 507 \$	475 479 \$	1 981 818 \$	8 211 971 \$	12 245 775 \$	10 597 543 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

BILAN

Au 31 décembre

2023

2022

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse

1 868 099 \$ 1 731 345 \$

Créances (note 4)

607 572 407 466

Frais payés d'avance

63 675 84 054

2 539 346 2 222 865

PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 5)

9 421 240 7 547 545

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

4 897 800 5 021 963

ACTIFS INCORPORELS (note 7)

46 118 58 362

16 904 504 \$ 14 850 735 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

BILAN (suite)

Au 31 décembre

2023

2022

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

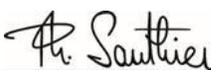
Dettes de fonctionnement (note 8)	907 578 \$	934 655 \$
Produits reportés	275 960	200 309
	1 183 538	1 134 964
APPORTS REPORTÉS - FONDS FÉLIX DESLAURIERS-HALLÉE (note 9)	107 780	73 190
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	3 367 411	3 045 038
	4 658 729	4 253 192

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	1 576 507	2 035 287
Reçu à titre de dotation (note 12)	475 479	427 028
Affecté (note 12)	1 981 818	1 871 307
Non affecté	8 211 971	6 263 921
	12 245 775	10 597 543
	16 904 504 \$	14 850 735 \$

ENGAGEMENTS (note 13)

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2023

2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	1 642 930 \$	1 040 432 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	244 306	231 423
Amortissement des actifs incorporels	33 205	29 400
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(103 260)	(98 260)
Variation du Fonds Félix Deslauriers-Hallée	34 590	7 417
Revenus de placements capitalisés	(13 545)	(167 402)
Variation de la juste valeur des placements	(471 762)	656 617

1 366 464 1 699 627

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement **(131 153)** (272 989)

1 235 311 1 426 638

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(1 800 700)	(5 440 669)
Produit de la cession de placements	412 312	3 919 073
Acquisition d'immobilisations corporelles	(120 143)	(194 474)
Acquisition d'actifs incorporels	(20 961)	(53 685)

(1 529 492) (1 769 755)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	425 633	100 000
Apports en espèces reçus à titre de dotation	5 302	-

430 935 100 000

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

136 754 (243 117)

ENCAISSE, début de l'exercice **1 731 345** 1 974 462

ENCAISSE, fin de l'exercice **1 868 099 \$** 1 731 345 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en 1979 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de soutenir au quotidien les personnes atteintes de cancer et leurs proches en offrant des milieux de vie et des services qui favorisent leur bien-être. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les contributions des usagers à l'hébergement sont comptabilisées lorsque les services sont rendus.

Les droits d'inscription aux activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les produits de loyers d'un contrat de location-exploitation sont comptabilisés aux résultats selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de la Fondation dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que la Fondation ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les apports en actions de sociétés cotées en Bourse sont évalués à la juste valeur du marché boursier au moment du transfert des titres.

Les autres apports de biens et services ne sont pas comptabilisés.

Ventilation des charges

La Fondation se livre à trois types d'activités : dons et activités de financement, services et administration. Les charges de chacune de ces activités se composent des salaires et charges sociales, des frais des locaux et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Elle assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de la Fondation et à chacune de ses missions.

La Fondation ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'elle utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges de fonctionnement sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- Frais d'administration : au prorata du temps consacré à la gestion de chacune des activités;
- Frais de publipostage : en proportion du contenu d'information dans les envois de publipostage, soit 35 % dans les charges de services et 65 % dans les charges liées aux dons.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Bâtisses	linéaire	2 % et 4 %
Équipement informatique	linéaire	33 %
Matériel roulant	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipements	linéaire	10 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire au taux de 33 %.

Avantages sociaux futurs

La Fondation offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

3. REDISTRIBUTION DES CHARGES

Charges de fonctionnement général

Un montant de frais d'administration de 559 685 \$ (2022 - 548 488 \$) et de charges relatives au publi-postage de 434 428 \$ (2022 - 376 332 \$) a été ventilé comme suit :

	2023		2022	
	Frais d'administration	Charges de publi-postage	Total	Total
Dons et activités de financement	83 953	281 670	365 623	326 120
Services	329 274	152 758	482 032	454 807
Administration	146 458	-	146 458	143 893
	559 685 \$	434 428 \$	994 113 \$	924 820 \$

4. CRÉANCES

	2023	2022
Dons et legs	26 697 \$	54 370 \$
Allocation gouvernementale à l'hébergement	473 682	-
Allocation exceptionnelle en complément de l'entente d'hébergement en lien avec la pandémie	-	288 326
Taxes à la consommation	56 572	47 903
Autres	50 621	16 867
	607 572 \$	407 466 \$

5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2023	2022
Fonds communs de placement		
Obligations	3 711 527 \$	2 734 420 \$
Actions	5 234 408	4 386 307
	8 945 935	7 120 727
Fonds privés - La Fondation du Grand Montréal	475 305	426 818
	9 421 240 \$	7 547 545 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	285 501 \$	- \$	285 501 \$	285 501 \$
Bâtisses	7 955 194	3 729 905	4 225 289	4 389 793
Équipement informatique	321 952	286 649	35 303	30 634
Matériel roulant	32 586	4 888	27 698	-
Mobilier et équipements	1 459 575	1 135 566	324 009	316 035
	10 054 808 \$	5 157 008 \$	4 897 800 \$	5 021 963 \$

7. ACTIFS INCORPORELS

	2023		2022	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	365 682 \$	319 564 \$	46 118 \$	58 362 \$

8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023		2022	
Comptes fournisseurs et frais courus			431 375 \$	487 742 \$
Salaires, retenues à la source et contributions			476 203	446 913
			907 578 \$	934 655 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, soit le Programme à Félix.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
SOLDE , début de l'exercice	73 190 \$	65 773 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	39 979	11 485
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(5 389)	(4 068)
SOLDE , fin de l'exercice	107 780 \$	73 190 \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à la construction des hôtelleries de la Mauricie et de l'Outaouais, à l'agrandissement de l'hôtellerie de l'Estrie et à l'acquisition de mobilier et équipements. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
SOLDE , début de l'exercice	3 045 038 \$	3 043 298 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	425 633	100 000
Montants amortis dans les résultats	(103 260)	(98 260)
SOLDE , fin de l'exercice	3 367 411 \$	3 045 038 \$

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description du régime d'avantages sociaux

La Fondation contribue au régime enregistré d'épargne-retraite (REER) des employés jusqu'à concurrence de 6 % du salaire de l'employé, en se basant sur les années d'ancienneté et le niveau hiérarchique de ceux-ci. Pour pouvoir profiter de cette contribution, l'employé doit cotiser au régime pour un montant équivalent. Le coût total comptabilisé en 2023 au titre du régime à cotisations définies de la Fondation est de 82 154 \$ (2022 - 80 687 \$).

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

12. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES

L'actif net reçu à titre de dotations comprend un montant de 200 000 \$ (2022 - 200 000 \$) grevé d'affectation interne et un montant de 275 479 \$ (2022 - 227 028 \$) grevé d'affectations externes, pour ainsi porter le solde au 31 décembre 2023 à 475 479 \$ (2022 - 427 028 \$) en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits d'intérêts sont conservés au fonds de dotation jusqu'à ce que le capital du fonds de dotation ait atteint 500 000 \$.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a affecté un montant de 110 511 \$ (2022 - 0 \$) pour ainsi porter le solde au 31 décembre 2023 à 1 981 818 \$ (2022 - 1 871 307 \$), afin de pourvoir aux charges d'opérations des exercices futurs pour lesquelles les legs testamentaires et les produits découlant de placements seront insuffisants. La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. ENGAGEMENTS

Contrats

La Fondation s'est engagée par contrats jusqu'en 2029 pour divers contrats de services. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 153 087 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des six prochains exercices sont les suivants :

2024 -	83 642 \$
2025 -	44 410 \$
2026 -	13 321 \$
2027 -	5 264 \$
2028 -	4 299 \$
2029 -	2 151 \$

Baux emphytéotiques

La Fondation s'est engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Trois-Rivières, échéant le 4 octobre 2103, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. Le prix de cession du bail était de 99 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

La Fondation s'est également engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Gatineau, échéant le 20 septembre 2104, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais. Le prix de cession du bail était de 1 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

Ententes de gestion d'hôtelleries

La Fondation s'est engagée par contrat de services à opérer une hôtellerie à Lévis jusqu'en 2025.

De plus, la Fondation a signé une entente selon laquelle elle s'engage à opérer une hôtellerie à Québec jusqu'en 2026.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de prix

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements dans des actions cotées en Bourse et des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

A - DONS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2023		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Dons sollicités par la poste	1 004 714 \$	281 670 \$	723 044 \$
Legs	808 946	31 317	777 629
Autres dons	1 180 852	545 722	635 130
	2 994 512	858 709	2 135 803
Activités de financement	2 193 502	679 831	1 513 671
Frais communs - événements	-	355 458	(355 458)
	5 188 014 \$	1 893 998 \$	3 294 016 \$

	2022		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Dons sollicités par la poste	1 123 429	243 908	879 521
Legs	820 842	99 710	721 132
Autres dons	1 185 704	560 734	624 970
	3 129 975	904 352	2 225 623
Activités de financement	1 848 543	385 462	1 463 081
Frais communs - événements	-	257 605	(257 605)
	4 978 518 \$	1 547 419 \$	3 431 099 \$

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

B - PRODUITS ET CHARGES DE SERVICES

	2023		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Hébergement ¹			
Montréal	757 091 \$	753 300 \$	3 791 \$
Estrie	276 631	500 459	(223 828)
Outaouais	374 891	572 403	(197 512)
Mauricie	335 439	523 610	(188 171)
Lévis	478 731	489 966	(11 235)
Québec	1 032 655	661 686	370 969
	3 255 438	3 501 424	(245 986)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	5 783	516 681	(510 898)
Sensibilisation et appui	-	688 545	(688 545)
Programme d'aide à la vie quotidienne	-	139 674	(139 674)
	3 261 221	4 846 324	(1 585 103)
	2022		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Hébergement ¹			
Montréal	755 340	722 003	33 337
Estrie	316 653	453 497	(136 844)
Outaouais	413 277	509 442	(96 165)
Mauricie	313 927	524 050	(210 123)
Lévis	463 545	424 562	38 983
Québec	794 808	549 833	244 975
	3 057 550	3 183 387	(125 837)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	5 403	460 312	(454 909)
Sensibilisation et appui	2 500	675 310	(672 810)
Programme d'aide à la vie quotidienne	25 000	41 889	(16 889)
	3 090 453	4 360 898	(1 270 445)

¹ L'allocation gouvernementale à l'hébergement octroyée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux au cours de l'exercice s'élève à 1 977 083 \$ (2022 - 2 000 631 \$) présenté dans les revenus d'hébergement, plus un montant figurant dans les autres revenus de 0 \$ (2022 - 103 049 \$), pour un total de 1 977 083 \$ (2022 - 2 103 680 \$).

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2023

2022

C - FRAIS DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES

Salaires et charges sociales	238 940 \$	240 896 \$
Frais de bureau et d'occupation des locaux	9 649	10 424
Frais de déplacement et de représentation	208	45
Publicité	197 043	135 445
Services professionnels	14 551	97 697
	<hr/>	<hr/>
	460 391 \$	484 507 \$

D - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	292 388 \$	292 308 \$
Frais bancaires et commissions - dons par cartes de crédit	148 188	140 900
Frais de bureau et d'occupation des locaux	9 236	13 864
Frais de déplacement et de représentation	12 181	8 640
Services professionnels	96 671	92 776
	<hr/>	<hr/>
	558 664	548 488
Portion imputée aux charges de services et aux charges liées aux dons et aux activités de financement	(411 918)	(404 595)
	<hr/>	<hr/>
	146 746 \$	143 893 \$
